

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de CORSE

Ajaccio, le 06 juin 2016

Le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

à

S. N. T. PETRONI

Nos réf. : DREAL/DSPEI/SBEP/JD/ 2016/n°188
Vos réf. : F09416P008 Affaire suivie par : Julie Dalle
Courriel : julie.dalle@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 04 95 51 79 71 – Fax : 04 95 51 79 89

Objet : Projet relevant d'une étude d'impact systématique
P.J : Note de recommandations ARS

Madame,

Vous m'avez transmis un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact, reçu en date du 19 mai 2016, pour le projet suivant :

Nom du projet : Défrichement pour la réalisation d'un projet de carrière
Commune : LINGUIZZETTA (Haute-Corse)

Le projet mentionné ci-dessus est visé par la rubrique 1° de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

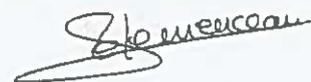
Ainsi, je vous informe que la procédure d'examen au cas par cas n'est pas la procédure adaptée à votre projet. S'agissant d'une installation soumise à autorisation, votre projet est soumis à étude d'impact systématique.

Outre les éléments attendus dans le cadre de l'autorisation d'exploitation de la carrière, cette étude d'impact devra comprendre un état initial, une évaluation des impacts et les mesures d'évitement, de réduction et, le cas échéant, de compensation, spécifiques au défrichement.

Par ailleurs, eu égard à la présence d'amiante naturel sur le territoire départemental et à l'installation sur l'île de moustiques potentiellement vecteurs de maladies humaines, vous trouverez ci-joint la note de recommandations de l'Agence Régionale de Santé, pour prise en compte dans l'élaboration de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation
La cheffe du service Biodiversité, Eau et Paysage



Isabelle Clemenceau

Copie SRET/ unité subdivision de Haute-Corse

